

Image not found or type unknown



Accident sur servitude, responsabilité ?

Par **binocle**, le **31/08/2009** à **18:50**

bonjour,rrnrnSur ma propriété, il y a une servitude qui permet à mes voisins d'aller à leur domicile.rrnrnLeur fils passe toujours à vive allure avec sa voiture dans cette servitude. Et a faillit à deux reprises me renverser (ma porte donne directement dans la servitude). rnrnJ'en ai parlé à mon voisin (son père) est celui ci m'a dit que de toute façon, comme la servitude est sur mon terrain je serais le seul responsable ...rrnrnEst ce vrai ? Quel recours ai je en cas d'accident ?